

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 29 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf et le Quatre Avril à 21H00

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.

Etaient présents : Nathalie LAMOTHE, Jean LAGOUTTE, Corinne MORENO, Lilian GARAUD, Véronique THOMAS, Jean-Philippe LASPORTE, Michèle CATTALDO

Etaient absents et avaient donné pouvoir : aucun

Etaient absents : aucun

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

Objet : Approbation des comptes administratifs 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;
- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles ;

Mr le Maire présente les résultats des comptes administratifs 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles qui peuvent se résumer de la manière suivante :

POUR LA COMMUNE :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section de fonctionnement	A	209 460,67	G	232 714,03
	Section d'investissement	B	81 944,65	H	74 578,33
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	69 723,69 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	79 267,82 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			291 405,32 = A+B+C+D		456 283,87 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	81 800,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		81 800,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		209 460,67 = A+C+E		302 437,72 = G+I+K
	Section d'investissement		143 744,65 = B+D+F		163 846,16 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		353 205,32 = A+B+C+D+E+F		456 283,87 = G+H+I+J+K+L

POUR L'ASSAINISSEMENT :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 80 001,25	G 75 602,69	G-A 16 601,44
	Section d'investissement (y compris copies (001 et 002))	B 63 778,22	H 23 709,43	H-B -40 069,79

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report on section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent) 60 969,65	
	Report on section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent) 30 198,05	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+D 123 779,47	Q = G+H+J 197 679,32	Q-P 74 030,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 80 001,25	= G+H+K 136 071,24	75 969,99
	Section d'investissement	= B+D+F 63 778,22	= H+I+L 61 907,08	-1 871,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 123 779,47	= G+H+I+J+K+L 197 679,32	74 030,85

(1) Indiqué le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation comprennent les dépenses, des dépenses engagées irrécouvrables et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et des réalisations, mais excluent celles qui sont reportées dans le futur exercice (001 et 002) du CCCT.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement comprennent les dépenses, des dépenses engagées non rattachées au 31/12 de l'exercice précédent (001 et 002) du CCCT.

POUR LA CAISSE DES ECOLES

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 972,39	G 1 000,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent) 1 172,17
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+D 1 972,39	= G+H+J 2 172,17
--------------------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00


RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 972,39	= G+H+K 2 172,17
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+I+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 972,39	= G+H+I+J+K+L 2 172,17

Conformément à la Loi, Mr le Maire se retire de la séance.

Hors de la présence de Mr le Maire, sous la présidence de M. Jean LAGOUTTE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité les comptes administratif 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la caisse des écoles.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


V. DHENNIN

